



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires du Doubs**

Service connaissance, aménagement des territoires,
Urbanisme
Unité planification
Affaire suivie par : LEGROS Charles
Tél. : 03 39 59 56 04
charles.legros@doubs.gouv.fr

Monsieur le Président
Communauté de commune
du Val de Morteau
Parc d'Activité des Dolines
Le Bélieu
25503 Morteau

OBJET : Modification simplifiée n°2 du PLU
de la commune des Fins

Besançon, le 19.01.2023

Par mail du 17 janvier 2023, vous m'avez notifié le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune des Fins, conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme.

Ce projet de modification du PLU vise à supprimer le périmètre d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG), en raison des nouveaux projets d'aménagement et de constructions que la commune souhaite développer sur le site de l'ancienne scierie Boucard.

Il implique la mise à jour du règlement écrit, des plans de zonage et du rapport de présentation, afin de supprimer les mentions relatives au PAPAG.

Ces modifications n'appellent pas d'observation de ma part. J'émet, en conséquence, un avis favorable sur le projet de modification simplifiée N°2 du PLU de la commune des Fins.

Le responsable du service
Connaissance, Aménagement des
Territoires, Urbanisme

Vincent LACHAT